

## Les albums en syntaxe adaptée

### Les oralbums, albums de l'oral

---

La pratique des oralbums et des albums en syntaxe adaptée se distingue des activités d'oralisation des albums qui préparent à la lecture et qui visent à habituer les élèves aux spécificités de l'écrit. En proposant des textes de l'oral adapté à chaque âge, les albums de syntaxe adaptée et les oralbums visent au contraire à aider l'enfant à construire son langage oral. Ils contiennent, pour ce faire :

- beaucoup de formes pronom + groupe verbal, ou groupe nominal + pronom + groupe verbal (*le loup, il a mangé le petit cochon*), caractéristiques de l'oral,
- un grand nombre de phrases complexes,
- un vocabulaire à la portée des enfants

#### Les albums en syntaxe adaptée

Pour résumer, cela consiste à proposer à l'élève un texte réécrit dans une syntaxe qui lui permet de comprendre et de s'approprier l'histoire, tout en se situant à un niveau immédiatement supérieur à ses possibilités pour le faire progresser.

Cette réécriture s'appuie sur des règles strictes :

- Progression d'après une échelle de complexités,
- Utilisation des techniques de l'oral, ces techniques étant au service de l'acquisition des complexités.
- Références à des listes syntaxiques correspondant à chaque âge.

*S'agit-il de lire un livre, ou de raconter un livre ?*

S'il s'agit de lire, comme on le fait pour une personne ne sachant ou ne pouvant pas lire (ex : non-voyant), on " prête " sa voix. Dans ce cas, l'intégrité du texte est respectée et le style et la syntaxe de l'auteur contribuent à un enrichissement culturel.

Mais s'il s'agit de raconter un livre, l'objectif est que l'auditeur puisse s'y impliquer, et donc le comprendre. Dans ce cas, le livre est rendu accessible à la compréhension. C'est ce que fait spontanément tout parent qui raconte un livre à son jeune enfant en s'autorisant à s'écarter du texte intégral.

C'est pour cette raison que la narration d'un livre (domaine de l'écrit) transposée dans le domaine de l'oral rend ce livre accessible et le transforme en outil pédagogique pour les élèves en difficulté langagière.

L'album en syntaxe adaptée n'est pas à utiliser comme un album ordinaire, mais comme un document de l'Oral. Cette distinction est importante au sens où une culture du livre peut rebuter certains à modifier le texte d'auteur, avec l'appréhension de l'" appauvrir " ainsi.

Nous ne sommes pas dans la structure de l'écrit, mais dans celle de l'histoire contée oralement. Et à ce titre, les techniques apportées (utilisation des pronoms, détachement du sujet.) correspondent à celles utilisées par les professionnels de l'oral (conteurs, etc.) .

Les livres réécrits en syntaxe adaptée sont des " livres à parler "

*Toucher au texte d'auteur, c'est un tabou ?*

Pour faire progresser des élèves en difficulté, ce débat n'a pas lieu d'être.

Le livre en texte intégral a aussi, bien sûr, sa place dans la bibliothèque de la maternelle : il ne répond pas au même objectif et peut côtoyer le livre modifié en syntaxe adaptée.

Le groupe académique a créé des textes de l'Oral, correspondant à des albums du commerce. Dans le respect de la législation, il est permis d'en produire une version orale à condition de ne diffuser ni les illustrations ni les textes originaux. Le CAREP (ex CRAEEMD) les a édités pour les mettre à la disposition des enseignants. Le groupe LEM de Soissons a participé à cette action en 2005 et a continué depuis sur sa lancée.

Exemple : le début de *La soupe au caillou* réécrit en syntaxe adaptée :

« C'était l'hiver : il faisait froid, y'avait de la neige. C'était la nuit. Y'avait un vieux loup sur la route, avec son gros sac sur le dos.

Il s'approchait d'un village parce qu'il cherchait à manger.

Dans ce village, y'avait de la lumière et de la fumée qui sortait des cheminées.  
Il était tout courbé parce qu'il était très fatigué. »

### **Les oralbums**

Comme les albums en syntaxe adaptée, les oralbums sont des albums de l'oral : ils correspondent à des histoires racontées.

Ce sont des albums originaux écrits en syntaxe adaptée, répondant à des objectifs d'acquisitions du langage : syntaxe et lexique. Ce sont donc des albums de l'oral, avec un scénario original, ou repris d'un conte du domaine public.

Pour éviter toute équivoque, ils font l'objet d'une présentation normée : en première page figure le dessin d'un enseignant qui " raconte ", le texte étant mis en forme dans une bulle. La bulle se retrouve sur toutes les autres pages.

Ces albums ne sont pas destinés à être lus mais à être racontés. Il est important de rendre explicite cette distinction dans la présentation du dispositif aux élèves (« Je vais vous raconter une histoire », et non « Je vais vous lire une histoire. »

Les oralbums poursuivent des objectifs précis et identifiés dans le domaine de la construction syntaxique (pronominalisation, usage des temps, etc.) et dans le domaine du vocabulaire.

Le vocabulaire employé dans les ouvrages correspond aux listes des 750 mots pour les 3 ans, 1750 pour les 4 ans, 2750 pour les 5 ans (voir rubrique "Vocabulaire").

Les oralbums correspondent à une collection éditée par les Editions Retz et dirigée par Philippe Boisseau avec la collaboration d'André Ouzoulias, pédagogue et co-auteur avec Rémi Brissiaud de livres pour l'acquisition du langage.

Lien vers le catalogue Oralbums Retz : <http://www.editions-retz.com/collection-521.html>